Sociologie et sociétés



Éducation permanente et université du 3 ^e âge Continuing Education and University of the Third Age

Roger BERNIER

Volume 16, Number 2, octobre 1984

Sociétés et vieillissement

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001054ar DOI: https://doi.org/10.7202/001054ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print) 1492-1375 (digital)

Explore this journal

érudit

Cite this article

BERNIER, R. (1984). Éducation permanente et université du 3 ^e âge. *Sociologie et sociétés*, *16*(2), 79–88. https://doi.org/10.7202/001054ar

Article abstract

The desire and the need for knowledge and for the growth of self does not die at some specific point in one's life. It makes up part of human development, which is one of constant evolution. From this observation springs the objective of university studies for the elderly. In making available its material and human resources to older citizens in this continuing search for growth, the university must make allowances for the physical, as well as the intellectual, emotional, and social dimensions of this search. Programs must take into account the experiences of these new students and of their maturity, minimizing the negative aspects and capitalizing on the positive ones.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Éducation permanente et université du 3^e âge



ROGER BERNIER

Réapprendre à être, voilà quel pourrait être l'objectif principal de l'éducation permanente de la personne âgée.

GILBERT LECLERC

L'année 1983 marque le dixième anniversaire de la fondation d'une nouvelle institution: l'université du troisième âge. Il convient donc d'en reparler et surtout de tenter de mieux définir ce nouveau concept, cette idée généreuse, d'en cerner davantage les contours, d'en scruter la nature, d'en faire l'analyse et de conclure à des bornes qui correspondent à la tradition universitaire. Nous avons affaire ici à une innovation et nous croyons que c'est un rôle principal de l'université de penser innovation, innovation qui correspond à un avancement sur le chemin de la vérité, mais aussi innovation qui répond aux besoins nouveaux de la société.

Nous voudrions dans cet article rappeler tout d'abord l'historique de l'université du troisième âge, puis exposer brièvement sa philosophie pour enfin traiter des objectifs de cette nouvelle institution universitaire.

HISTORIQUE DE L'UNIVERSITÉ DU 3e ÂGE

La première université du troisième âge a vu le jour en 1973 à Toulouse, à l'université des sciences sociales où le professeur Pierre Vellas, de la faculté de droit et de sciences économiques, conçut le projet d'offrir aux personnes du troisième âge un programme d'activités qui respecterait les conditions, les besoins et les aspirations propres à cet âge. Les débuts furent modestes, mais pour bien peu de temps. Quelques conférences, quelques activités physiques suffirent à vérifier l'hypothèse du besoin réel de ces personnes. Les salles de cours devinrent bientôt bondées. Les personnes âgées étaient prêtes à recevoir ces bienfaits de la culture intellectuelle et physique, ainsi que ceux affectifs et sociaux qu'apportent avec elles ces rencontres avec d'autres personnes aux mêmes aspirations.

Ce premier exemple ne fut pas long à être suivi, car plusieurs universités, reconnaissant le bien-fondé d'une telle entreprise, se précipitèrent — le mot n'est pas trop fort — dans l'aventure et mirent sur pied à leur tour des programmes déstinés aux personnes âgées. C'est en France que le mouvement s'est manifesté le plus rapidement. On y compte plus de soixante universités qui ont créé en leur sein des universités du troisième âge, d'inter-âges, du temps disponible, du temps

libre... La Belgique s'est mise de la partie très rapidement aussi, puis l'Espagne, la Suisse, la Pologne, le Canada, la Suède, l'Italie, les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne. L'Amérique latine commence sérieusement à s'y intéresser; l'Afrique et l'Asie se penchent aussi sur la question.

La croissance rapide de la population âgée de même que les changements tout auşsi rapides qu'apportent la technologie nouvelle et les chambardements politiques, sociaux et éthiques obligent la société et ses grandes institutions, au nombre desquelles l'université endosse une grande responsabilité, à repenser le rôle à jouer auprès des aînés afin que ceux-ci puissent poursuivre dans le bonheur leur participation au développement de cette civilisation nouvelle.

Cette nouvelle expérience, ce nouveau champ d'activités universitaires a donné lieu rapidement à la création d'un organisme international, l'Association internationale des universités du troisième âge. C'est encore le dynamique professeur Vellas qui procéda à la fondation de cette association universitaire qui, dès ses tout débuts, réunissait des universités du troisième âge de France, de Belgique, de Pologne, du Canada et des États-Unis. C'était là un moyen de plus de répandre cette heureuse initiative en faveur des personnes âgées et de créer ainsi «un lieu idéal d'échanges et de rencontres pour tous les responsables et usagers d'institutions universitaires du troisième âge par la mise en commun des expériences et des travaux de recherche». C'est dans ce but qu'a été fixé l'objectif premier de l'Association: « contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans le monde et permettre à celles-ci de continuer à jouer un rôle actif et utile dans la société, coordonner dans ce but leurs activités, notamment leurs actions de formation, d'étude et de recherche, développer toutes actions coopératives d'intérêt général», ainsi que le précisent les Statuts de l'Association.

On doit cependant convenir que ce n'est pas de façon spontanée qu'est apparu un tel mouvement. L'évolution de la société nous conduisait à une telle action. Et c'est le mérite du Pr Vellas d'avoir eu l'intelligence de la situation et le courage de l'action.

Le troisième âge est en effet une nouvelle catégorie dans la société actuelle. La démographie fait ressortir l'importance numérique et proportionnelle grandissante des personnes âgées. On constate à la fois chez ces personnes la capacité de demeurer actives plus longtemps et dans de meilleures conditions. Les universités et bien d'autres organismes n'ont pas tardé à prendre conscience de ces phénomènes et à s'engager de plus en plus dans l'action qui les amène, chacun selon sa compétence, à répondre aux besoins de ces citoyens plus anciens. De plus, les personnes âgées elles-mêmes ont réagi et manifesté le besoin qu'elles ressentaient de continuer à se développer, à se former dans un domaine de leur choix. Elles n'étaient pas sans se rendre compte qu'elles n'avaient pas, elles non plus, atteint le niveau de leurs capacités. Leurs conditions physiques et sociales nouvelles leur permettaient toujours de développer leurs potentialités par elles-mêmes ou encore par l'école, par l'éducation¹.

Si on compte maintenant un grand nombre d'universités qui offrent des programmes d'activités aux personnes du troisième âge, on constate que plusieurs universités restent à convaincre de l'opportunité, de la nécessité d'ouvrir leurs portes aux citoyens aînés. Mais nous devons nous réjouir de l'ampleur du mouvement et de la rapidité avec laquelle ces programmes pour les aînés se sont développés et ont été couronnés de succès.

PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE

Si la philosophie de l'Université du troisième âge a ses particularités, elle s'imbrique quand même et tout simplement dans la foulée de l'éducation permanente. Le besoin de connaître ne s'éteint pas à un certain moment de la vie et encore moins le besoin de croître. Reprenons ce conseil musulman: l'éducation doit se poursuivre «du berceau à la tombe» et ce proverbe chinois: «on commence à vieillir lorsqu'on cesse d'apprendre», pour arriver à des expressions plus modernes comme l'homme est né «prématuré» et il ne cesse de devenir, «de naître à l'humain» et à des conclusions plus impératives: «Tout individu doit avoir la possibilité d'apprendre pendant sa vie entière. L'éducation permanente est la clé de voûte de la Cité éducative².» Ce besoin de connaître, ce besoin d'être se manifestent également chez la personne âgée qui tient elle aussi à participer à l'évolution de la science, au partage du patrimoine culturel dont elle est davantage que les jeunes,

^{1.} Roger Bernier, «L'éducation au troisième âge», Actes du VII^e congrès international des universités du troisième âge, Sherbrooke, édit. de l'Université de Sherbrooke, 1981, 320 p., pp. 23-31.

^{2.} Le rapport Faure, Apprendre à être, Unesco Fayard, 1972, 368 p., p. 205.

l'artisan et le témoin. Elle y trouve en effet un moyen privilégié d'épanouissement, de réalisation de soi. Son intérêt pour ces choses est plus personnel, puisqu'il n'a pas comme objectif l'exercice d'une profession, mais simplement le plaisir de connaître, de se mieux connaître, de mieux être et surtout présent au monde actuel qui est aussi le sien.

On peut se demander, et plusieurs l'ont fait, si le vieillissement ne modifie pas tellement la personne âgée que celle-ci ne peut plus vraiment progresser dans le domaine de la connaissance, dans le domaine intellectuel, son cerveau n'étant plus un instrument approprié à l'étude, à des apprentissages nouveaux.

À cela on peut répondre en reprenant les désormais fameuses théories des X et des Y, sur le maintien des capacités intellectuelles avec l'avance en âge, car elles fondent scientifiquement la possibilité, ainsi que la nécessité de poursuivre des activités intellectuelles chez l'être humain. Les avancés d'une de ces théories permettent d'ailleurs à bon nombre de gens actifs et retraités de ne plus voir avec pessimisme et même panique leur avance en âge. Quand on arrive à situer certains phénomènes, comme l'adaptation créatrice à certains déficits, à l'intérieur d'un processus continu de l'être humain, la perspective s'annonce drôlement plus encourageante et stimulante en termes de défis à relever et de satisfaction à retirer tout au long de sa vie.

Les théories X et Y. — Sydney Jones³, Gilbert Leclerc⁴, Philippe Carré⁵ présentent quelques conclusions et hypothèses issues de recherches qui appuient deux théories opposées quant à l'impact du vieillissement humain sur les facultés intellectuelles. Les théories X et Y — c'est ainsi que Jones les distinguent — servent de fondements pour évaluer le potentiel d'apprentissage chez la personne âgée.

La théorie X s'appuie sur deux faits biologiques unanimement acceptés: a) la perte des cellules cérébrales n'est pas compensée, puisque ces cellules ne peuvent se renouveler (le contraire serait d'ailleurs catastrophique, car les cellules nouvelles qui remplaceraient la mort des autres arriveraient sans éducation et troubleraient tout l'apprentissage des autres déjà coordonnées entre elles) et b) les cellules qui restent subissent aussi des détériorations progressives. Pour évaluer dramatiquement les effets de telles pertes, on s'est fondé sur des expériences qui ont démontré «que les personnes âgées réussissaient moins bien que les jeunes aux tests exigeant acuité sensorielle, habiletés perceptuelles et vitesse psychomotrice⁶».

«Cette vision de dégénérescence a probablement un impact déterminant chez ceux qui y adhèrent: la croyance peut en effet réduire les capacités en diminuant la motivation et en encourageant une acceptation fataliste de ce qui semble inévitable⁷.» À force de se faire dire qu'on n'est plus bon à rien, on finit par y croire et ne plus rien tenter.

La théorie Y, quant à elle, remonte aux causes des détériorations rapportées par la théorie X. Elle remet en question l'importance des pertes cérébrales, alléguant que les recherches sur ce point ne concordent pas et que finalement, compte tenu du stock initial de quelque dix à douze milliards de cellules et de l'utilisation estimée à 15% tout au plus des possibilités de notre cerveau, cette diminution ne serait finalement pas aussi limitante que la théorie X le laisse entendre. Celleci met l'accent sur les déficiences apparentes et même lorsqu'elles sont réelles, elles ne sont pas nécessairement l'effet du vieillissement lui-même, mais celui de la non-utilisation ou de la sous-utilisation. La personne âgée ne désapprend pas sa langue, elle continue toujours à s'en servir et adéquatement. Son utilisation continue en protège l'exercice adéquat, même si le débit peut être plus lent. En effet, «les tests font apparaître qu'à côté des diminutions de la rapidité et de la précision des réactions aux stimuli, ainsi que des défaillances de la mémoire, on ne connaît pas de réductions notables de la maîtrise du vocabulaire ni de l'utilisation des sources d'information⁸».

Contentons-nous, pour les fins de cet article, de ce bref rappel de cette théorie. Celle-ci convainc de la bonne condition de l'intelligence tout au long de la vie, même si l'exercice de

^{3.} Sydney Jones, «The Abilities of the Elders: Theory X and Theory Y», *Liberation of the Elders*, Stoke-on-Trent, Great Britain, Beth Johnson, Foundation Publications and University of Keele, 1976, pp. 15-29.

^{4.} Gilbert Leclerc, «La personne âgée face à l'éducation permanente», Actes du VII^e congrès international des universités du troisième âge, Sherbrooke, édit. de l'Université de Sherbrooke, 1981, 320 p., pp. 34-54.

^{5.} Philippe Carré, Retraite et formation. Des universités du troisième âge à l'éducation permanente, Édit. ERes, 1981, 77 p.

^{6.} Botwinick et Storandt, 1974, cité par Gilbert Leclerc, op. cit., p. 37.

^{7.} Jones, op. cit., pp. 15-16.

^{8.} Unesco, «Éducation et personnes âgées», Rapport de l'Unesco à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Vienne en juillet et août 1983, p. 9, paragr. 23 (polycopié-rapport publié en l'état, 51 p).

celle-ci peut souffrir des ralentissements du côté des activités psycho-motrices et une diminution de l'acuité sensorielle. D'ailleurs l'accumulation d'expériences est une heureuse compensation aux inconvénients du vieillissement. Et il faut en dire autant de la sagesse. On peut donc conclure qu'à quelques contraintes près et quelques avantages en plus, l'aîné est par rapport à l'adulte une personne aux capacités intellectuelles équivalentes. De plus, l'éducation continue ne peut être qu'un moyen d'avancer sur le chemin du parachèvement de soi. L'homme est né inachevé, vraiment démuni. Cette misère se transforme en grâce, puisqu'ainsi il devient l'artisan de son être, de son continuel devenir, de sa continuelle actualisation, où il peut exercer un certain choix, une certaine liberté, contrairement à l'animal qui n'a besoin que de quelques mois ou de quelques années pour atteindre sa pleine maturité, d'ailleurs déjà inscrite dans ses gènes dès sa conception. Il s'agit donc dans le cas de l'être humain de lui en assurer les moyens et ce, tout au long de sa vie. L'éducation permanente répond au

principe de non-oisiveté qui circule désormais dans tous les discours sur la vieillesse. À l'immobilisme et au silence auxquels étaient traditionnellement réduits les vieux, succède l'ère du mouvement et de la parole... Le nouvel art de bien vieillir tient essentiellement au respect d'une discipline stricte. Il s'agit de rechercher, de façon permanente, un plein exercice des activités du corps et de l'esprit⁹.

Notons enfin que tout acte éducatif doit tenir compte de l'état actuel de celui à qui s'adresse cet acte. On ne saurait donc laisser de côté les modifications qui s'opèrent tout au long de la vie, avec ses aspects négatifs. Ainsi entrent en ligne de compte des modifications progressives mais non irrémédiables des capacités physiques; des modifications progressives de l'environnement humain — famille, relations de travail — qui avaient contribué jusque là à la satisfaction d'aimer et d'être aimé; des modifications progressives dans les modes de satisfaire ses besoins de produire et de comprendre. Ce sont là des faits qui orienteront l'établissement des objectifs de l'université du troisième âge et dont nous traiterons maintenant.

OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE

L'université dans son action auprès du troisième âge poursuit les mêmes objectifs que ceux que la société lui a confiés à l'égard des plus jeunes et des adultes: l'éducation des citoyens, dans son sens le plus large, et la recherche. L'éducation de l'être humain ne se confine pas à son intelligence, mais s'adresse également à tout son être et dans tous ses aspects. Si l'acte universitaire porte de façon plus apparente sur l'intelligence, il n'en demeure pas moins que l'activité qu'on observe sur les campus touche également les relations humaines, dont l'aspect psycho-affectif de l'être humain, car ce carrefour où se rencontrent des gens de tous âges, de toutes provenances et de tous caractères permet des échanges enrichissants pour chacun; également l'aspect physique, par la mise à la disposition des étudiants d'équipements sportifs; et enfin l'aspect social, par la formation de groupes spontanés aux fins diverses, l'organisation des étudiants en associations et leur participation à la vie de l'université à plusieurs niveaux de décision ou de consultation. C'est donc de la même façon que l'université doit se mettre à la disposition des aînés. C'est dans cet esprit que nous déterminerons maintenant l'objectif général et les objectifs spécifiques de l'université du troisième âge.

L'OBJECTIF GÉNÉRAL

Favoriser, chez la personne âgée, l'épanouissement de ses potentialités, le maintien et le développement de son autonomie et l'exercice de toutes ses facultés au moyen de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité. Précisons que nous entendons par autonomie, la capacité de prendre en charge une démarche éducative qui stimule le développement de nouveaux moyens de satisfaction des besoins fondamentaux et qui facilite l'intégration d'une nouvelle identité personnelle et sociale, c'est-à-dire d'une nouvelle façon de se comprendre, de se situer et de s'engager¹⁰.

Anne-Marie Guillemard, la Vieillesse et l'État, Paris, PUF, 1980, 238 p., p. 87.

^{10.} Serge Gagnon, *Plan de développement — l'université du troisième âge*, recherche-action dirigée par Roger Bernier, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1981, 108 p., distribution restreinte. Nous élaborons ici les objectifs présentés succinctement dans cette étude.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'objectif général, que l'on peut considérer comme la mission de l'université du troisième âge, se verra concrétisé au moyen des objectifs suivants:

1. Dispenser des activités éducatives dans le but de favoriser le développement de la personne du troisième âge

a) Sur le plan physique, par des activités de conditionnement et des programmes d'enseignement sur la santé et l'alimentation. Le mens sana in corpore sano s'applique tout au long de la vie. Bien qu'on admette généralement que la santé est le bien fondamental, la pratique n'a pas toujours correspondu à cette nécessité première. La valeur du corps, dans notre esprit manichéen, n'était qu'instrumental et pourtant Aristote et le grand maître Thomas d'Aquin nous avaient bien enseigné que le corps et l'âme étaient les principes d'un tout, d'un seul être, d'une seule personne et c'est de leur harmonie qu'est fait le bien-être, qu'est fait le bonheur. L'éducation ne peut au détriment même de la perfection de l'être laisser de côté cet aspect tout aussi important pour les aînés que pour les plus jeunes.

Adhérer à sa réalité corporelle, en faire l'instrument adapté de la perception, utiliser ses ressources pour l'expression et la communication apparaît donc comme un des objectifs fondamentaux de cet apprentissage indispensable à toutes les périodes de la vie à une place particulière dans la période terminale. En effet le maintien et le perfectionnement des capacités physiques est une des conditions du bien-être de la personne âgée. L'un et l'autre demandent de sa part un effort accru dans la mesure où l'équilibre physique est l'élément le plus vulnérable, le plus menacé de ses différentes structures¹¹.

L'université dispose généralement de bien des ressources tant humaines que matérielles qu'elle peut mettre à la disposition des aînés. Les équipements sportifs modernes que possède l'université permettent une grande variété d'exercices corporels auxquels des moniteurs et des instructeurs compétents peuvent apporter leur concours. Il s'impose que de telles activités physiques se fassent sous la direction et la surveillance de personnes compétentes, car celles-ci y apportent leur habileté, mais aussi leur pédagogie, leur philosophie et la confiance qu'elles suscitent chez les personnes âgées qui ont grand besoin de ce soutien.

Outre l'intérêt de chacun à demeurer en bonne santé, c'est aussi une question d'intérêt public que les aînés conservent le plus longtemps possible une bonne santé. Ils demeurent ainsi des citoyens toujours capables de contribuer activement à l'œuvre de la société et, fait non négligeable, leurs besoins en services de la santé obèrent moins fortement les finances publiques.

Aussi, à ces séances d'activités physiques s'imposent des leçons d'hygiène, d'alimentation, des notions sur le vieillissement et ses conséquences. Il est en effet important que l'activité physique de même que l'alimentation fassent l'objet d'une réflexion qui conduit à l'acceptation de son corps, même avec ses faiblesses, et à sa mise à la disposition de toute la personne. Et celle-ci, mieux équilibrée, ne pourra qu'avoir de meilleures relations avec autrui. C'est ainsi que la natation, le conditionnement physique, la gymnastique douce, le yoga, la danse et autres maintiennent et même améliorent la forme physique, source alors de plus grande joie et moyen efficace d'autonomie.

b) Sur le plan psycho-affectif, par des programmes portant sur la connaissance de soi, la prise de conscience de son identité personnelle et sociale et le développement de son potentiel intra et interpersonnel. Disons tout d'abord que le fait même de venir à l'université, de fréquenter les cours, de pratiquer un sport en groupe touche déjà au plan psycho-affectif par les liens nouveaux et divers qu'il crée. Ce seul fait permet de situer dans un milieu nouveau ces personnes, qui avec le temps ont perdu des membres de leur famille, des amis et pour ceux à la retraite, leurs compagnons et leurs compagnes de travail. Ce nouveau centre de rencontres remédie à ces lacunes nouvelles, mais à cela, l'université peut ajouter des enseignements, particulièrement en psychologie, qui permettent de prendre conscience de façon plus scientifique de leur être, de leurs potentialités en regard des relations humaines, en regard de leurs capacités de créer de nouvelles amitiés et ainsi satisfaire leur besoin d'aimer et d'être aimé.

C'est sans doute l'effet le plus significatif, le plus fort et le plus global que l'on peut observer chez ces étudiants du troisième âge, car c'est l'occasion d'une prise de conscience de leur valeur et de la valeur de leurs compagnons et compagnes d'études. Et davantage, c'est l'occasion de leur

^{11.} Unesco, op. cit. p. 9, parag. 23.

prise de conscience de la valeur des plus jeunes qu'ils côtoient sur le campus, dans les corridors, au casse-croûte, à la bibliothèque, à la piscine. C'est à n'en pas douter cette compréhension du plus jeune, leur petit-fils donc, qui est la plus bénéfique, car elle leur permet, tout en conservant un bon souvenir de leur passé et ce que celui-ci les a faits, de s'intégrer à leur jeune génération dans une compréhension et un amour sans ombrages. Une telle compréhension, une telle attitude, une telle ouverture à l'autre ne peuvent que résulter en une union dont toute communauté humaine a grand besoin dans l'effort qu'elle doit déployer en vue d'un continuel mieux-être grâce à la participation harmonieuse de tous et surtout à la redécouverte d'une affection mutuelle.

c) Sur le plan intellectuel, par des programmes visant à procurer un approfondissement des connaissances acquises et à favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances.

Ce qui importe en premier lieu sur le plan intellectuel, c'est d'établir une relation positive avec le temps comme facteur de changement. Dans cette perspective, il s'agit pour la personne du troisième âge d'éviter les pièges de la rigidité mentale qui menace les individus dans leur processus du vieillissement. Forte de cette préoccupation, la personne âgée s'efforcera de se situer dans le grand mouvement qui bouleverse les positions établies et ne cesse de transformer les modes de penser, de sentir et de s'exprimer. Autant que faire se peut, elle entreprendra de percevoir et de distinguer les raisons profondes et les causes accidentelles de ces évolutions, en évitant de prendre une position de juge et d'appliquer systématiquement des critères anciens à des situations nouvelles¹².»

Si l'apprentissage des langues étrangères permet d'entrer en contact avec d'autres cultures, la philosophie pour sa part permet de mieux comprendre le monde actuel, le langage moderne, la civilisation actuelle, de même la sociologie, la théologie, qui s'est tellement renouvelée depuis quelques années. Et que dire des sciences physiques et de leurs applications à la vie quotidienne. L'initiation à l'informatique, qui bientôt, et même déjà, révolutionnera bien des actes quotidiens et en somme banals de notre vie pratique. Et la musique ajoute à ce concert de sciences et de techniques une note d'harmonie intérieure autant que sensorielle. Ce sont là des moyens avec d'autres de demeurer présent au monde actuel, actuel tout autant pour les plus âgés que pour les jeunes, de demeurer autonomes dans ce monde nouveau qu'on ne craint pas, parce qu'on le connaît, parce qu'on l'a amadoué.

d) Sur le plan social, par des programmes visant à faciliter l'adaptation, la participation et l'engagement dans le milieu tant universitaire que social. «Le troisième âge n'est pas uniquement le temps du repos, de l'oisiveté, des loisirs. Les séniors peuvent encore rendre à la collectivité des services nombreux. La société qui le comprendra augmentera de manière considérable ses ressources humaines¹³.»

L'un des premiers moyens efficaces au maintien, si ce n'est à la réinsertion, de la personne âgée dans son action sociale, c'est bien de lui confier une participation très large dans l'organisation de sa vie à l'université. C'est ainsi lui offrir la capacité d'autonomie que nous déclarons primordiale dans l'accomplissement continuel de son être. Plusieurs universités ont encouragé, et le succès a été assuré, la formation d'une association des étudiants du troisième âge dont l'objectif principal consiste à «faire connaître à l'université leurs besoins de formation et de suggérer les moyens de satisfaire à ces besoins, ainsi que de coordonner les activités que ces étudiants voudront organiser pour eux-mêmes¹⁴». Grâce à cette association ou assemblée des étudiants une collaboration étroite s'établit entre l'université et ces étudiants, collaboration qui permet tout d'abord de mieux répondre aux besoins réels des étudiants puisqu'ils ont alors les moyens officiels de les exprimer et de les transmettre à qui de droit, puis de prendre conscience de la responsabilité qui leur revient de prendre eux-mêmes en main leur formation et cela, dans tous ses aspects.

Un autre avantage au regroupement des étudiants dans un cadre bien défini par eux-mêmes, c'est de se donner la possibilité de décider d'actions qui leur sont propres, comme l'organisation d'activités sociales, de voyages culturels, qui leur permettent de se rencontrer et de s'amuser, mais plus important, d'activités où ils peuvent mettre leurs compétences au service des autres, par des participations à des œuvres sociales, par leur action concertée auprès de personnes du troisième âge qui ont perdu de leur autonomie, de même qu'auprès d'autres citoyens d'autres âges et qui

^{12.} Ibid., p. 21, paragr. 48.

^{13.} Serge Mayence, la Grande Aventure des universités du troisième âge, Marcinelle, Belgique, I.E.I.A.S., 1980, 157 p., p. 72.

^{14.} Statuts de l'Association générale des étudiants de l'université du troisième âge de Sherbrooke, Québec.

bénificieraient de leur aide. C'est un vœu de cet ordre qu'exprimait le président de l'université du troisième âge de Genève à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement: «Si vous voulez que les anciens coûtent beaucoup moins cher, se sentent plus jeunes, plus heureux et en meilleure santé, donnez-leur un idéal et donnez-leur l'occasion de se dévouer, gratuitement, chacun selon ses possibilités, sans nuire à l'emploi des jeunes et des adultes¹⁵.» L'université du troisième âge doit permettre et favoriser la participation du troisième âge aux actions des deux autres âges que forment la société en vue d'un développement social plus harmonieux et plus total; le troisième âge doit donc être de la partie, il doit lui aussi s'engager socialement.

2. Favoriser l'accès aux services éducatifs de l'Université

L'un des premiers services éducatifs à offrir aux aînés, c'est bien celui de la bibliothèque. Les étudiants du troisième âge doivent avoir droit à titre d'étudiants inscrits à l'université au service régulier de la bibliothèque: droit de consultation, d'emprunt de volumes. C'est ici leur ouvrir une source très grande d'information et de formation. Mais il y a aussi les autres services qui peuvent beaucoup apporter aux aînés, comme la galerie d'art, les salles de théâtre et de cinéma, le centre audio-visuel, le centre sportif. Voilà des moyens qui permettent l'exercice d'une plus grande autonomie dans sa formation et son développement pour ainsi demeurer toujours actif, éveillé et présent au monde actuel.

3. Faire de la recherche en gérontologie

C'est là une mission principale de l'université où celle-ci peut seule ou en collaboration avec les aînés s'engager dans ce domaine nouveau qui requiert des études de toutes sortes. La gérontologie par son caractère multidisciplinaire intéresse les chercheurs d'un bon nombre de disciplines. Aussi a-t-on vu se créer tant en Europe, aux États-Unis, au Canada que dans bien d'autres pays des centres et laboratoires de gérontologie. Beaucoup de sciences peuvent apporter leur concours à la recherche gérontologique, mais le plus difficile et en même temps le plus important ne consistet-il pas en la mise en commun des principes, des méthodes et des conclusions dans une compréhension réelle des travaux de chacune des sciences qui se penchent sur cet objet commun qu'est l'être humain vieillissant ou âgé.

Il faut arriver à concilier ces diverses démarches: la démarche sociologique avec la démarche psychologique et leur application dans le domaine social par le travailleur ou le conseiller social, la démarche de ce dernier avec celle du gériatre, celle du juriste avec celle de l'administrateur, en sommes toutes ces démarches doivent trouver un terrain d'entente fondée sur une vision objective et globale du sujet de recherche, l'homme âgé, qui, lui, ne se distingue pas en parties détachées et sans lien.

De plus, si la recherche ne peut pas laisser de côté les aspects négatifs des personnes vieillissantes et des personnes âgées, c'est particulièrement sur les aspects positifs que doit porter la recherche. Toute vie est une manifestation de dynamismes et ce sont les dynamismes positifs du vieillissement qui doivent retenir l'attention des chercheurs. C'est donc dans une orientation délibérée que le chercheur doit s'efforcer d'évaluer ces dynamismes et en découvrir l'utilisation qui permettra une évolution constante et positive de la personne âgée et cela en vue de conserver chez cette personne le sentiment de sa dignité humaine, de garder vivante en elle la perception de son apport à la vie de la société dont elle fait toujours partie à part entière¹⁶.

La recherche en gérontologie peut être l'œuvre des universitaires seuls, mais elle peut aussi être celle d'une collaboration des universitaires et des personnes âgées elles-mêmes qui y participeraient à titre égal aux chercheurs, y apportant tant leur longue expérience que leur propre savoir et perception de l'objet étudié. C'est encore là un moyen d'exercer l'autonomie de ces personnes qui peuvent alors étudier leur être de façon scientifique tout en étant cet être, ce sujet même d'étude.

Si les étudiants de l'université du troisième âge peuvent faire de la recherche avec des chercheurs universitaires, ils peuvent aussi en faire par eux-mêmes. Le meilleur moyen pour illustrer ce point, c'est bien par des exemples vécus. La première d'importance qui nous est parvenue est celle qu'ont entreprise des étudiants de l'Université du troisième âge de Genève. L'Université de

^{15.} Arnold Comte, Déclaration au nom de l'Association internationale des universités du troisième âge, le 3 août 1982, à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Vienne en juillet et août 1983 (M. Comte a 82 ans).

^{16.} Roger Bernier, «Les universités du troisième âge», Histoire mondiale de l'éducation, Paris, P.U.F., 558 p., pp. 339-349.

Genève a en effet approuvé le projet de recherche de ses étudiants aînés qui, en termes brefs, consistait à faire une étude sur les accidents domestiques qui «tuent presque autant que la circulation et 2,5 fois plus que les accidents de travail». Considérant ces faits, les étudiants du troisième âge de l'Université de Genève ont conçu le projet de lancer un programme de «prévention des accidents domestiques». Cette recherche-action a conduit ces chercheurs-étudiants à se documenter sur le sujet pour ensuite passer à l'action. Tout d'abord, ils entreprirent une grande campagne d'information en alertant tous les mass-media, journaux, radio-télévision, puis éditèrent un tract sur le sujet distribué à 1 200 exemplaires et la campagne continue... Cette action très profitable pour toute la société permettait ausi de découvrir ce réservoir d'expériences accumulées, de savoir et de savoirfaire des aînés, en même temps que ceux-ci y percevaient un rôle à jouer dans la société, un devoir à remplir, en somme, un continuel accomplissement de soi.

Un autre exemple plus près de nous. — L'Association générale des étudiants de l'Université du troisième âge de Sherbrooke, désireuse d'offrir à certains de ses étudiants une occasion de participer à une recherche a demandé et obtenu une subvention de Nouveaux Horizons, programme fédéral canadien, en vue de procéder à une recherche sur l'engagement social ou communautaire au troisième âge. Le but poursuivi était d'acquérir une formation pertinente à l'engagement social pour ensuite mettre en pratique l'enseignement reçu. Disons brièvement que les objectifs de cette recherche-action étaient de valoriser l'engagement social au sein de l'université du troisième âge, de former les étudiants intéressés afin de leur permettre de s'engager socialement en vue d'une satisfaction personnelle et également au bénéfice de la communauté de Sherbrooke et des environs. À cette fin, ils ont cru utile d'inventorier les formes d'engagements sociaux déjà existants et d'en découvrir de nouveaux correspondant à des besoins plus spécifiques aux étudiants de l'université du troisième âge: comprendre mieux comment le bénévolat peut développer les ressources personnelles de chacun, se faire une meilleure image de la personne âgée comme bénévole par l'examen de ses motifs, des difficultés qu'elle rencontre, des bénéfices et des satisfactions qu'elle en retire.

Afin d'appliquer de façon pratique les notions reçues sur l'engagement social, ces étudiants ont privilégié un problème particulier, celui de dresser un inventaire des compétences des étudiants de l'Université du troisième âge de Sherbrooke. Et le tout fut couronné par un colloque sur le sujet où bon nombre d'étudiants du troisième âge ont pu prendre connaissance des résultats de la recherche de leurs compagnons et compagnes et décider d'actions concrètes pertinentes à entreprendre. C'était vraiment là se retrouver avec un bagage de connaissances et d'habiletés nouvelles qui ne pourront qu'être utiles à la société. Et combien d'autres projets peuvent s'ajouter, et de toutes matières, contribuant ainsi à un avancement des connaissances de même qu'à une prise en charge des étudiants par eux-mêmes.

4. Intervenir directement auprès des collectifs du troisième âge et d'organismes sociaux œuvrant dans ce secteur

L'université comprend en son sein des ressources humaines qu'elle peut mettre à la disposition des clubs d'âge d'or et de tout organisme réunissant des personnes du troisième âge par ses conseils, ses conférences, son expertise en organisation, ses connaissances, résultats de ses recherches sur les besoins de cette catégorie de citoyens. Son intervention peut également être très efficace auprès d'organismes ayant comme objectif le mieux-être de la personne âgée, comme les centres d'accueil et d'hébergement, les centres locaux de services communautaires. L'université accomplit ainsi son objectif de service à la collectivité s'enrichissant en même temps des valeurs que recèlent ces organismes et conservant de cette façon son lien nécessaire avec la population. Et naturellement les étudiants du troisième âge peuvent aussi s'engager socialement et apporter à la communauté dans ses diverses composantes le fruit de leurs expériences, de leurs apprentissages nouveaux et anciens et ainsi demeurer et se sentir toujours utiles.

En guise de conclusion, nous dirons un mot sur le nom même de cette nouvelle institution.

Fallait-il en créant au niveau universitaire des activités en faveur des personnes âgées retenir le mot «université»? Les termes «centre», «institut», «département», n'auraient-ils pas mieux correspondu à la réalité des choses? On peut le penser, mais dans sa générosité peutêtre un peu méridionale, Pierre Vellas a employé le premier le concept université pour indiquer que c'était toute l'institution universitaire qui s'ouvrait à une nouvelle catégorie d'étudiants¹⁷.

^{17.} Serge Mayence, op. cit., p. 79.

ÉDUCATION PERMANENTE ET UNIVERSITÉ DU 3º ÂGE

Et c'est là aussi notre façon de voir cette nouvelle initiative universitaire et notre exposé ici indique bien le caractère panuniversitaire de ce nouveau programme. Cependant on ne doit pas chicaner sur le mot, c'est la chose qui importe; c'est ce que l'université fait pour la personne âgée et qui contribue à son mieux être que nous retenons. En somme, l'université du troisième âge, c'est l'université qui se met à la disposition du troisième âge par tous les moyens qui sont les siens, remplissant pour cet âge aussi la mission que la société lui a confiée, l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité

RÉSUMÉ

Le désir, le besoin de connaître, de croître dans tout son être ne s'éteint pas à un moment de son existence. Il s'inscrit dans le devenir humain toujours en constante évolution. C'est cet objectif que poursuit l'université du troisième âge. Et cette continuelle recherche de croissance, c'est tout autant aux plans physique, qu'intellectuel, affectif et social que doit répondre l'université dans sa mise à la disposition des citoyens aînés les ressources matérielles et humaines qui la constituent. Les programmes tiendront donc compte de l'expérience de ces nouveaux étudiants, de leur maturité, minimisant les aspects négatifs et exaltant les aspects positifs.

SUMMARY

The desire and the need for knowledge and for the growth of self does not die at some specific point in one's life. It makes up part of human development, which is one of constant evolution. From this observation springs the objective of university studies for the elderly. In making available its material and human resources to older citizens in this continuing search for growth, the university must make allowances for the physical, as well as the intellectual, emotional, and social dimensions of this search. Programs must take into account the experiences of these new students and of their maturity, minimizing the negative aspects and capitalizing on the positive ones.

RESUMEN

El deseo, la necesidad de conocer, de crecer en todo su ser, no se extingue en un momento de la existencia. Ellos se inscriben en el porvenir humano que está siempre en evolución. Este es el objetivo que persigue la universidad de tercera edad. Y en esta continua búsqueda de crecimiento, es tanto en el plan físico, como intelectual, afectivo y social que la universidad debe responder al poner a la disposición de sus ciudadanos mayores los recursos materiales y humanos que la constituyen. Los programas tendrań en cuenta la experiencia de estos nuevos estudiantes, su madurez, minimizando los aspectos negativos y exaltando los aspectos positivos.